ZONAGE MILIEU RURAL ET RÉCRÉOFORESTIER

MUNICIPALITÉ DE La Bostonnais

Domaine touristique La Tuque inc.

Zec Borgia

Bleuetière Haute-Mauricie

Club Oswego (1987) inc.

Zec Bessonne

Rf 1 Rv

Rf 2 R

Af 1 R

Af 2 R - C - Rc

Af 3 C - R

Af 4 R

Af 5 Sp

Af 6 R - Us

Af 7 R

Af 8 R

Af 9 I

Af 10 C - Rc

Af 11 R

Af 12 C - Rv - Rc

Af 13 R

Af 14 R - Rv - Rc

Af 15 R

Af 16 R - Us

Af 17 R - Us

Af 18 R

P 4

P 5

RV 1

RV 2

Plan de zonage
Milieu rural-récréoforestier

Plan 1 de 3

Affectations et Planifications

- AF Agricole-Forestière
- M Résidentielle-Commerciale
- M Commerciale-Industrielle
- P Publique - Récréation
  - Services et Institutions
  - Conservation
  - Utilité publique
- R Résidentielle
- RF Récréo-Forestière
- RV Résidentielle de Villégiature

Usages

- C Commerces et services
- Cor Résidentiel communautaire
- I Industriel
- R Résidentiel
- Rc Récréation, sports et loisirs
- Rv Résidentiel de villégiature
- Sp Services publics
- Us Usage spécifique

Note : La carte est à titre indicatif en matière d'usages, les grilles d'usages du règlement d'urbanisme ont préséance sur celle-ci.

Encadrements visuels de la route 155 et du rang Sud-Est sur toute leur portion comprise dans les limites de la municipalité.

Refuge biologique - Peuplements d'érables à sucre

Bleuetière Haute Mauricie

Gravières

Limites administratives

- Limites municipales
- Affectations
- Cadastre
- Encadrement visuel 1500 m. du Lac Brochet et du lac à l'ours
- Zecs
- Pourvoiries
- Refuges biologiques

Voies de communications

- Route nationale pavée
- Route locale pavée
- Chemin forestier classe 2
- Chemin forestier classe 3
- Chemin forestier classe 4
- Chemin non carrossable
- Pont

Transport d'énergie

- Gazoduc

Échelle: 1:25 000

Système de coordonnées: NAD 1983 MTM 8

VILLE DE LA TUQUE

Réalisé le: 2023-08-07

Par le service aménagement, développement du territoire et urbanisme de Ville de La Tuque

Réf. : # 741-DBO-H-240125-2-36_48-v250807

TABLEAU DES AMENDEMENTS

NUMÉRO DE RÈGLEMENT	ADOPTION	NATURE DE L'AMENDEMENT	ENTRÉ EN VIGUEUR

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage (numéro)

MAIRE

GREFFIER

DATE